I.F.T.E.M®

DOSSIER D'INSCRIPTION I.F.T.E.M. ® 2026/2027

Sarl I.F.T.E.M au capital de 1500€. RCS N° 508 997 459 Bordeaux.
23, Rue Lacornée 33 000 BORDEAUX - ☏ 06 42 13 49 85
Site internet : www iftem.fr - Courriel : secretariat@iftem.fr

Nom :……...……..

Prénom …….

Adresse :……

Ville : ……...Code Postal :……...…….

Mail :……N° tel :……...……

Profession :……

Date de Naissance : / /

Réserve ma scolarité de 1 ère année de Médecine Traditionnelle Chinoise au sein de l'institut I.F.T.E.M.® - cursus 4 ans :

☐ **2190 euros TTC** sous forme de :
- 8 WE en présentiel : (6 WE de MTC et 2 WE d'ECH) comprenant cours et supports.
- 20 visio-conférences de MTC avec enseignant en ligne.

Les tarifs s'entendent frais d'inscriptions, assurance étudiants et supports pédagogiques compris (En présence de l'élève lors du cours)

☐ J'ai compris les modalités de fonctionnement de la formation en ECH :
- 2 WE en présentiel assurés par l'IFTEM et inclus dans le forfait IFTEM.
- 10 UV *OPTIONNELLES* en visio-conférence à un tarif préférentiel IFTEM.
  *En cas de choix de suivi des UV en visio-conférence, je m'engage à régler la somme de **80€*** au prestataire extérieur lors du séminaire de rentrée.*

☐ J'ai bien pris note que toute année commencée est due dans sa totalité, que les weekends ne sont pas dissociables, et qu'une absence aux cours ou un désistement en cours d'année ne donnera lieu à aucun remboursement.

Afin de valider ma réservation, je joins à mon **bulletin d'inscription (mention + signature)** :

- **Une photo d'identité (papier photo)**
- **Un chèque d'arrhes de 250€ à l'ordre de Sté I.F.T.E.M.,** déposé lors du début de l'activité (sauf en cas de désistement intervenant avant les 30 jours précédents la rentrée).
  Le premier jour de formation, je compléterai le solde dû par chèque(s)
  (Étalement de paiement possible jusque 10 mensualités)

- **Le règlement intérieur** signé.
- **L'analyse du besoin permettant de comprendre votre attente.**
- **Les conditions générales de vente paraphés et signées.**

Fait le .....à .....

Signature : *précédée de la mention « lu et approuvé » :*

Bulletin d'inscription à renvoyer à:

I.F.T.E.M.® - 155, Rue de Cazauricat - 33240 TARNES *(centre de traitement administratif)*

I.F.T.E.M.

Nouvelle formule ! Formation en 4 ans en WE

et visio-conférence avec enseignant.

Moins de Déplacements…

Pas de E-learning (uniquement enseignant en Visio)

Moins de frais….

Et toujours éligible au diplôme confédéral DNMTC !

ANNEE 1

COURS PRESENTIELS SUR SITE / MTC

WE 1	WE 2	WE 3	WE 4	WE 5	WE 6
03/04 oct.	28/29 nov.	09/10 janv.	06/07 mars	01/02 mai	12/13 juin

COURS EN VISIO-CONFERENCE AVEC ENSEIGNANT MTC

UV 1	UV 2	UV 3	UV4	UV5	UV6	UV7	UV8	UV9	UV10
13 Oct.	03 nov	17 Nov	09 Déc	05 janv	19 Janv	02 fev	09 Mars	06 Avril	11 mai

COURS PRESENTIEL SUR SITE ECH (Etude du Corps Humain)

WE 1	WE 2
23 /24 janv.	29/30 mai

COURS EN VISIO-CONFERENCE AVEC ENSEIGNANT ECH

UV 1	UV 2	UV 3	UV 4	UV 5	UV 6	UV 7	UV8	UV 9	UV 10
06 oct	10 nov	15 dec	12 janv	09 fev	02 mars	23 mars	27 avril	04 mai	18 mai

ANNEE 2 A 4

Calendrier distribue en salle de cours et envoyé par mail en janvier pour la scolarité suivante

Votre 1ère année…

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (MTC)

6 Week-end en présentiel sur notre site à Bordeaux.

Théorie fondamentale

- 3 Trésors et 5 substances
- Théorie du Yin Yang

Tui Na massage

- Les fondamentaux théoriques et pratiques du massage Tui Na
- Les gestes fondamentaux du Tui Na
    1. *Méthodes par balancement baidong fa*
    2. *Méthodes par frottement mo ca*
    3. *Méthodes par vibration zhen dong fa*
    4. *Méthodes par pression ji ya fa*
    5. *Méthodes par percussion kouji fa*
    6. *Méthodes pour mobiliser les articulations yundong guanjie*
- Apprentissage palpatoire des méridiens principaux

10 UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en Ligne.

- Le squelette énergétique
- Les 3 étages du système énergétique
- Causes externes des maladies
- Fonctions des organes-viscères
- Théorie des 5 Mouvements (niveau1)
- Diagnostic du Qi, du Sang, des LO

ETUDE DU CORPS HUMAIN (ECH)

10. UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en ligne

Vol 1 / 4 : **Étude l'appareil locomoteur**

- Généralités
- Ostéologie
- Myologie
- Arthrologie
- Crâne et rachis
- Ceinture scapulaire et membre supérieur
- Ceinture pelvienne et membre inférieur
- Caissons abdominaux & pelviens
- Fondamentaux d'imagerie médicale
- Entorses, fractures et luxation

2 Week-end en présentiel pratique sur notre site à Bordeaux

- Mise en pratique des thèmes étudiés lors des visio-conférences

EN RESUME…

8 WE présentiels sur site à Bordeaux d'octobre à Juin
+ 20 UV du soir en visio-conférence avec professeur en ligne (208h de formation présentielle)

Votre 2ème année …

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (MTC)

7 Week-end en présentiel sur notre site à Bordeaux.

Théorie fondamentale

- Principes : Ba Gang
- Les 4 temps de l'examen
- Le diagnostic par les 6 niveaux
- Le diagnostic par les 4 couches
- Grandes familles de points
- Arborescence détaillée du système méridien

(Branches internes / Jing Jin méridien tendino-musculaire / Jing luo méridien collatéral / Jing bie méridien distinct)

Acupuncture *(niveau 1/2)*

- Localisation et fonctions des points d'acupuncture
- Palpation et techniques de digito-puncture, techniques de base d'acupuncture

Qi Gong

- Les pratiques fondamentales

(8 pièces de brocart Ba duan jin /Jeu des 5 animaux Wu xing xi / étirement des tendons Yi jin jing…)

Tui Na massage

- Mise en pratique des 6 familles de gestes - Tui Na An Mo : Migraines et céphalées, troubles digestifs, insomnies, déprimes et dépression, troubles respiratoires, fatigue etc…
- Protocole global de massage bien être de régulation du qi, sang liquides organiques, articulations…
- Groupes musculaires posturaux

14 UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en ligne.

- Pathologies des organes / viscères (*zang fu Vol 1)*
- Causes internes des maladies

Pharmacopée (Volumes 1 à 7 / 14)

- Les drogues et formules de base d'utilisation courante au cabinet

ETUDE DU CORPS HUMAIN (ECH)

10 UV en visio-conférence chez vous avec professeur en ligne

Volume 2 / 4 :

Biologie fondamentale

- Éléments fondamentaux de biologie cellulaire
- Hématologie
- Principaux examens de laboratoire
- Génétique / Hérédité / Embryologie
- Maladies infectieuses
- Équilibre acido-basique

Pathologies systémiques

- Dermatologie
- Rhumatologie 1
- Rhumatologie 2

2 Week-end en présentiel pratique sur notre site à Bordeaux

- Mise en pratique des thèmes étudiés lors des visio-conférences

EN RESUME…

9 WE présentiels sur site à Bordeaux d'octobre à Juin
+ 24 UV du soir en visio-conférence avec professeur en ligne (240h de formation présentielle)

Certificat IFTEM® de massothérapie Tuina
(Après évaluation théorique et pratique)

Votre 3è année…

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (MTC)

7 Week-end en présentiel sur notre site à Bordeaux.

- Clinicat entre élèves
- Organisation des traitements en acupuncture
- Approfondissements de la théorie de Merveilleux Vaisseaux
- Diétothérapie
- Les « outils » relatifs à la pratique de l'acupuncture :

(Les 9 aiguilles traditionnelles / Ventouses / Marteau FDP / Gua Sha / Moxibustion)

- Les principaux points HM

Acupuncture *(niveau 2/2)*

- Localisation et fonctions des points d'acupuncture
- Techniques avancées de puncture

Qi Gong

- Les pratiques fondamentales

(8 pièces de brocart Ba duan jin /Jeu des 5 animaux Wu xing xi / étirement des tendons Yi jin jing…)

Tui Na massage : Tui Na articulaires

9 UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en ligne.

- Pathologies des organes / viscères (*zang fu Vol 1)*

Pharmacopée *(Volumes 8 à 14)*

- Les drogues et formules de base d'utilisation courante au cabinet

ETUDE DU CORPS HUMAIN (ECH)

10 UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en ligne

Volume 3 / 4 : Anatomie - Physiologie / Sémio-pathologie

- Cardiologie
- Pneumologie
- Urologie
- Gynécologie
- Grossesse et accouchement

2 Week-end en présentiel pratique sur notre site à Bordeaux

- Mise en pratique des thèmes étudiés lors des visio-conférences

EN RESUME…

9 WE présentiels sur site à Bordeaux d'octobre à Juin
+ 19 UV du soir en visio-conférence avec professeur en ligne (224 h de formation présentielle)

Auriculothérapie et réflexologie plantaire (optionnel)

2 Week-end en présentiel pratique sur notre site à Bordeaux

Certificat IFTEM® de réflexologies

Votre 4è année…

MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (MTC)

7 Week-end en présentiel sur notre site à Bordeaux.

- Pratique clinique
- Organisation des traitements en pratique de MTC
- Fiches synthèse
- Cas cliniques écrits

11 UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en ligne.

- Nei Ke : Les pathologies fréquentes en cabinet
- Préparation aux épreuves du DNMTC

ETUDE DU CORPS HUMAIN (ECH)

10 UV en visio-conférence chez vous avec votre professeur en ligne

Volume 4 / 4 : Anatomie - Physiologie / Sémio-pathologie

- Neurologie
- Endocrinologie
- Gastro-entérologie
- Organes des sens

EN RESUME…

9 WE présentiels sur site à Bordeaux d'octobre à Juin
+ 22 UV du soir en visio-conférence avec professeur en ligne (232 h de formation présentielle)

Certificat IFTEM® de praticien de MTC.

Présentation a l'examen confédéral DNMTC après validation certificat IFTEM.

Total heures de formation présentielle :

1ère année	2è année	3è année	4è année	
208 h	240 h	224 h	232 h	**904 H**

I.F.T.E.M.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Références légales

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail, ainsi qu'aux recommandations éditées par la CFMTC (Confédération Française de MTC) dans son Manuel Qualité / Référentiel Professionnel.
Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline :

Il est formellement interdit aux stagiaires :
- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de cours

- De se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogues ou tout autre produit illicite
- De perturber les cours par une utilisation intempestive (sonneries / messages personnels) de leur téléphone portable.

A la fin de chaque séminaire, les tables devront être repliées et rangées dans leur housse.
Un « espace repas » peut être alloué aux étudiants pendant la pause du midi : il ne peut être que dans les salles de cours et non pas dans les espaces communs du centre de formation.

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'IFTEM pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :
- Avertissement écrit par le Directeur de l'IFTEM
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation sans aucune modalité de remboursement.

En fonction de la gravité des faits, si ceux-ci portent préjudice au bon fonctionnement et à l'image de l'IFTEM, tout recours juridique pourra être envisagé.

I.F.T.E.M.

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien.
Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou personnel de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.
Une sanction éventuelle fera l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre remise contre décharge.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Il est procédé annuellement à l'élection d'un délégué au sein de chaque année de formation. Ce groupe désigne en son sein le « Représentant des élèves » qui assistera à la revue de direction annuelle afin de les représenter.
Les délégués des élèves organisent entre eux des réunions régulières, dont le propos sera consigné sur un procès-verbal de réunion. Copie sera remise à la direction de l'IFTEM pour amélioration du système qualité de l'établissement.
Les représentants des élèves font toute suggestion pour améliorer le déroulement de la formation et les conditions de vie des stagiaires au sein de l'IFTEM. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 6 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité, également en ce qui concerne les gestes techniques associés aux travaux pratiques.
Il est demandé à chaque étudiant de venir au cours avec du linge de table propre qui lui sera personnel dans le cadre des travaux pratiques, ainsi que tout matériel conforme aux nécessités sanitaires.

I.F.T.E.M.

Article 7 : Horaires de formation :

Le respect des horaires de formation est un impératif qualité pour le bon déroulement de la formation.
La présence aux cours sera objectivée par une feuille de présence datée et OBLIGATOIREMENT signée par journée par chaque stagiaire participant.
Une absence supérieure à 25% du temps total de formation pourra remettre en question la validation des acquis nécessaires à l'obtention du certificat annuel. Dans ce cas, une attestation de suivi de formation non validante mais précisant le nombre d heures de formation pourra être délivrée.

Article 8 : Engagement mutuel

Toute année de formation est due dans sa totalité, les différentes modalités de paiement (en totalité ou par paiements fractionnés) feront l'objet d'un accord écrit entre le stagiaire et la direction de l'IFTEM.
Tout arrêt en cours d'année ou manquement à une ou plusieurs journées de cours ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
L'engagement définitif sur l'année se formalisera au début du 1er séminaire de chaque année.
En contrepartie, l'IFTEM s'engage à fournir les prestations de formation selon un calendrier annuel remis à chaque stagiaire au plus tard 1 mois avant le 1er séminaire de chaque année.

Article 9 : Lieux des cours

Les stagiaires sont avisés en début d'année des lieux de cours de chaque séminaire.
La direction de l'IFTEM se garde le droit – selon des besoins logistiques - de modifier ces prévisions à n'importe quel moment, les stagiaires étant prévenus – si cas de force majeure – avant chaque séminaire.

Article 10 : Considérations religieuses / politiques

L'IFTEM est un établissement d'enseignement laïc et apolitique. Les modalités de fonctionnement seront en ce sens les applications légales en vigueur.
Aucun prosélytisme religieux ou militantisme politique, ne sera toléré aussi bien de la part des étudiants que des enseignants, au sein de la formation, sous quelque forme que ce soit.

Les stagiaires sont informés que la participation active de chacun aux travaux pratiques nécessaires à la qualité de l'enseignement est obligatoire. Cela implique :
- De la part de l'IFTEM : d'expliquer clairement les gestes et techniques employées, et d'apporter la plus grande vigilance au respect des stagiaires, notamment – et selon les dispositions légales – en matière de harcèlement.
- De la part des stagiaires : accepter une participation active aux différents travaux pratiques et de prévoir dans ce cadre une tenue de sous-vêtements décents.

Article 11 : Comportement et éthique

L'IFTEM est un établissement d'enseignement mettant à votre service des enseignants qualifiés (selon les critères établis par le MQRP de référence) et cautionnés uniquement à ce titre.
Tous autres types de relations en dehors du cadre d'enseignement de l'IFTEM, qu'elles soient personnelles ou bien professionnelles, reste sous la responsabilité des personnes concernées et en aucun cas l'IFTEM ne sera tenu pour responsable des conséquences possibles de ces agissements.
Toutefois, la direction de l'IFTEM restera vigilante afin que ce type de situation éventuelle ne vienne en aucun cas perturber le bon fonctionnement de l'établissement

Il fait partie des fondamentaux éthiques de l'IFTEM de veiller à ce que tout propos concernant les personnes (direction, enseignants, intervenants, étudiants, secrétariat) soit verbalisé dans un langage correct et respectueux, que ce soit en paroles ou par écrit : en contrepartie, il sera exigé le même comportement de la part des étudiants.

Article 12 : Propriété intellectuelle

Tous les supports pédagogiques ainsi que les enregistrements audio effectués lors des cours, après accord de l'enseignant et de la direction de l'IFTEM, sont considérés comme propriété intellectuelle de l'IFTEM.
Ils ne pourront être diffusés ou utilisés publiquement de quelque manière que ce soit sans accord préalable de la direction de l'IFTEM sous peine de poursuites judiciaires.
Toute communication ayant lieu par un ou des groupes sociaux autre que le site officiel de l'IFTEM restera sous la responsabilité des participants au dits groupes : en cas de diffamation manifeste, l'IFTEM se réserve le droit de poursuivre en justice les éventuels contrevenants, notamment le responsable créateur du groupe.

I.F.T.E.M.

Article 13 : Droits à l'image

Dans le cadre des activités, dans un but de communication relatif à l'IFTEM, il est possible que certaines images (photos ou vidéos) soient prises in situ.
Il vous appartient de notifier votre opposition à la diffusion d'images dans lesquelles vous pourriez apparaitre lors des prises de vues, cette opposition sera manifestée de façon écrite par courrier adressé à la direction de l'IFTEM dès le début de l'année scolaire.

Article 14 : Validations des compétences

Les dates et conditions d'examen validant chaque année seront fixées en début d'année par la direction de l'IFTEM, donc les étudiants, informés du fait, en acceptent les modalités : à savoir, le cadre et l'organisation.
Un éventuel rattrapage postérieur à l'examen initial pourra être envisagé, sans que cela ne soit une obligation contractuelle de la part de l'IFTEM.

Article 15 : Examen confédéral (DNMTC)

Les étudiants IFTEM voulant se présenter aux épreuves du DNMTC sous caution de l'IFTEM devront :
- Etre titulaire de leur « Certificat de Praticien en MTC » IFTEM obtenu en fin de 5è année
- Avoir suivi la formation ECH préconisée par la FNMTC et organisée par l'IFTEM
Hors de ces conditions, l'étudiant pourra demander une attestation de suivi de formation non validante.

Article 16 :

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive). Un double comportant signature précédée de la mention « Lu et approuvé » sera conservé dans le dossier « étudiant » de chacun.
La direction de l'IFTEM se réserve le droit de modifier ce règlement intérieur pour le faire évoluer en fonction de l'amélioration du système qualité de l'établissement.

I.F.T.E.M.®

Conditions générales de vente formation IFTEM.

Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Documents contractuels

IFTEM fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à IFTEM un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

Définition de l'activité de formation

L'activité de formation sous-traitée comprend l'animation, en face à face pédagogique, devant un public de participants qui ont contracté une convention de formation avec le client. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

Conditions financières

Le client est facturé après la prestation. La facture est à régler en totalité à 15 jours après facturation. Un acompte peut être demandé par l'organisme de formation à la signature de la commande.

Conditions d'annulation des formations par le client

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, moins de 5 jours ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation sera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Ces frais d'annulation ne peuvent être exigés lors de la période de rétraction.

Supports de formation

IFTEM délivrera des supports papiers ou dématérialisés si applicable.

Prix et règlements

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.
Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 15 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de IFTEM. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5. IFTEM

se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

Règlement par un OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si IFTEM n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelques motifs que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Annulation d'une commande ferme par le client

Toute annulation de participation d'un bénéficiaire dans un délai inférieur ou égal à celui spécifié précédemment, est facturée à 100 %. Toute annulation du fait de l'abandon en cours de formation par le client, ou de sa cessation pour quelque raison que ce soit, de son fait ou non, donne lieu à une facturation à 100 %. En cas de frais de déplacements convenus entre le prestataire et le client, et déjà engagés par le formateur (la veille ou le jour de la prestation par exemple), la facturation inclut les frais convenus.

Information des bénéficiaires par le client

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte rendu verbal au client, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du Travail.

Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à IFTEM en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de IFTEM pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à IFTEM.

Propriété intellectuelle

IFTEM pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions clairement définies.

Confidentialité

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont IFTEM ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre IFTEM et ses Clients relèvent de la Loi française.

Réclamations, aléas, dysfonctionnement

Pour tout dysfonctionnement, aléas et difficultés rencontrées, veuillez contacter IFTEM
Pour toute réclamation, veuillez demander à IFTEM le formulaire prévu à cet effet

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION :
Pour répondre aux exigences des articles L.611 à L.616 et R.612 à R.616, la médiation de la consommation est gratuite pour les consommateurs, les frais de traitement et d'instruction relatifs aux dossiers de médiation étant pris en charge par les professionnels. Elle ne peut être mise en œuvre qu'à l'initiative du consommateur qui ne peut saisir le médiateur qu'à la condition d'avoir préalablement fait une démarche par écrit directement auprès du professionnel concerné ou de son service client pour tenter de résoudre son litige.
Le médiateur choisi par IFTEM est :
https://www.mediateur-consommation-smp.fr

Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Bordeaux quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Conditions générales de vente sur 3 pages.

Paraphe sur chaque page +

Nom : prénom :

Signature du postulant :

I.F.T.E.M.

ANALYSE DU BESOIN

Fiche complétée par : Dany LEFEBVRE
Fonction : directeur
Date de prise de contact :
Moyen du premier contact :
Nom et Prénom du prospect :
N° de téléphone :
Mail :
Adresse :
Raison sociale (ou particulier) cabinet siret :

A qui s'adresse le projet de formation (vous-même, un ou plusieurs autre personnes de votre entreprise ou autre)
Quel est votre poste actuel/situation actuelle?
Intitulé ou nature de la formation souhaitée
Dans quel but souhaitez-vous faire cette formation?

Comment estimez-vous votre niveau actuel sur le sujet ?	Novice/Intermédiaire/Expert

Quels sont les besoins du financeur ? *Documents demandés par les organismes financeurs afin de valider le financement des formations des stagiaires. Si vous n'êtes pas directement en contact avec eux, c'est aux stagiaires de vous le notifier dans cette case*

I.F.T.E.M.

Votre projet de formation :		
Etes-vous confronté à une situation de handicap ou quelconque autre difficulté qui nécessiterait un aménagement de la formation ?		
Etes-vous disponible pour la prochaine session du…….		
Si non, quelle date/période a votre préférence?		
Quel mode de financement souhaitez-vous activer ?		
Bilan établi par *IFTEM*		
Après échange avec le formateur concerné	Dany	Lefebvre
IFTEM peut-il répondre à la demande ?	oui	
Si non, pourquoi?		
Date d'envoi de la proposition commerciale/convention	10/01/2025	